

BULLETIN D'INSCRIPTION (à remplir lisiblement SVP)

La Ronde des Roches - 3 mai 2015 - VTT Vallée de Seine

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Né(e) : Sexe : F M
Club : Catégorie:
Fédération : N° de Licence :
Tel : Email :
En cas d'urgence : M. Mme Tel :

Parcours	Distance	Départ	Choix	Parcours	Distance	Départ	Choix
Ronde Noire	50kms	08H30	<input type="checkbox"/>	Ronde Bleue	30kms	09H00	<input type="checkbox"/>
Ronde Rouge	40kms	08H45	<input type="checkbox"/>	Ronde Verte	20 kms	09H15	<input type="checkbox"/>
Ronde pédestre	13kms	09H20	<input type="checkbox"/>	Compétition XCO	Selon catégorie	14H30	<input type="checkbox"/>

• **Inscription en ligne sur le site www.velo101.com**

• **Inscription par courrier** devant parvenir au plus tard le **30 avril 2015** à :
Yves CLERBOUT - 1068 rue des Andelys- 76520 La Neuville Chant d'Oisel

En joignant le bulletin ci-dessus dûment rempli accompagné du chèque de règlement.
à l'ordre de « **VTT Vallée de Seine** ».
Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement et par téléphone.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et je décharge les organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir pendant la Ronde des Roches.

Fait à le/...../2015 Signature :

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs de 18 ans

Je soussigné(e),..... Père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) autorise mon enfant (nom, prénom).....
à participer à la randonnée et ou la compétition XCO organisée(s) par le VTT Vallée de Seine le dimanche 3 mai 2015

Fait à Le/...../2015 Signature :

**14ème édition de la
RONDE DES ROCHES**

**À BELBEUF (76)
Le Dimanche 3 mai 2015**

www.vttvalleedeseine.com
www.vttvalleedeseine.com



**Randonnées VTT de 20, 30, 40 et 50kms
et
Randonnée pédestre de 13km**

**Compétition XCO: circuit de 6,1km
à effectuer plusieurs fois selon la catégorie
240m D+ par tour**
*Epreuve inter-régionale ouverte à toutes et à tous,
de Cadets à Masters.*

**Accueil : Salle des sports Jacques Anquetil
Av. des Canadiens - 76240 BELBEUF**

PROGRAMMES Randonnées

- Inscription et retrait des plaques à partir de 7h30 Salle J Anquetil
- Ravitaillements sur tous les parcours.
- Tirage au sort des lots à l'arrivée.

Parcours	Départ	Distance	Dénivelé
Ronde Noire	08h30	50kms	1200m D+
Ronde Rouge	08h45	40kms	580m D+
Ronde Bleue	09h00	30kms	300m D+
Ronde Verte	09h15	20kms	159m D+
Ronde pédestre	09H20	13kms	350m D+

PROGRAMMES Compétition XCO

- Inscription et retrait des plaques de 12h00 à 14h00 Salle J Anquetil
- Reconnaissance à partir de 13h00
- Départ du Scratch à 14h30 et des cadets à 14h40

(*) Nombre de tour par catégorie:

- Espoirs, Séniors et, Master 30-39ans: **5 tours**
- Dames et Masters 40-49ans: **4 tours**
- Juniors et Masters 50ans et+: **3 tours**
- Cadets: **2 tours**

TARIF DES ENGAGEMENTS

Parcours	Inscription
Rondes Noire et Rouge	Licencié(*) 7 € / Non licencié 9 €
Rondes Bleue et Verte	Licencié(*) 5 € / Non licencié 7 €
Ronde pédestre	3€
Compétition junior à master	Licencié(*) 10 € / Non licencié 12 €
XCO cadet	Licencié(*) 8 € / Non licencié 10 €
Formule guerrier (rando au choix + XC)	Licencié(*) 12 € / Non licencié 14 €

(*) FFC- FFCT- UFOLEP- FSGT

Tarif par personne (tandem X 2)

Coût supplémentaire si inscription sur place : +3€(VTT); +1€(pédestre)

Coût supplémentaire si inscription en ligne (vélo 101) : +1,20€

RENSEIGNEMENTS

- Tél. : 06-83-42-17-71 ou 06 80 21 35 99/ Email : contact@vttvalleedeseine.com
- Site internet : www.vttvalleedeseine.com

REGLEMENT Randonnées

Article 1 : le port du casque homologué est obligatoire tout au long du parcours.

Article 2 : Chaque participant se doit de se conformer au code de la route ainsi qu'aux ordres donnés par les organisateurs. Le participant serait seul responsable des accidents dont il serait auteur ou victime.

Article 3 : Chaque participant devra respecter la nature ainsi que les autres participants.

Article 4 : Les participants doivent se considérer en randonnée et non sur une course.

Article 5 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de casse, perte, vol ou incident.

Article 6 : Seuls sont admis les VTT et tandems VTT en parfait état de sécurité.

Article 7 : La randonnée est ouverte à tous. Les mineurs de moins de 18 ans devront obligatoirement fournir l'autorisation parentale ci contre. Les enfants de moins de 16 ans devront être accompagnés par un adulte.

Article 8 : Pour des raisons de sécurité, aucun départ ne sera autorisé avant et après l'heure et le passage des ouvriers motorisés.

Article 9 : En fonction des autorisations, l'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours sans préavis.

Article 10 : L'organisation se réserve le droit, en cas de conditions météorologiques défavorables de différer le départ voire d'annuler la manifestation, dans le cas d'annulation de la randonnée par arrêté préfectoral, les droits d'inscription seront acquis à l'organisateur.

Article 11 : Des photos et vidéos pourront être réalisées lors de la manifestation. Les participants autorisent expressément l'organisateur à utiliser leur image dans le cadre de la promotion de la Ronde des Roches.

Article 12 : L'organisation se réserve le droit de mettre une barrière horaire.

REGLEMENT de la Compétition

La compétition est du type Cross-country Olympique (XCO).

Les participants s'engagent à appliquer le règlement FFC en vigueur.

Les règlements officiels des épreuves de VTT sont disponibles sur le site Internet de la FFC.

PARTENAIRES ET SPONSORS



Mairie de Belbeuf

